



Ceux qui font

Face au pessimisme ambiant, ils agissent, font bouger la société à petite ou grande échelle. Le Monde est allié à leur rencontre.



Michel Leclercq,
citoyen dans le vent



Cet écologiste de terrain, enseignant et sculpteur, est à l'initiative du premier parc éolien financé par des habitants, dans la commune morbihannaise de Béganne.

S'il avait su qu'il lui faudrait remuer terre et ciel, Michel Leclercq aurait peut-être baissé les bras. « C'est sûr, il fallait être un peu fêlé pour y croire », dit-il avec le recul. Mais, ce matin de juin, au pied de l'un quatre grands mâts, dont les pales, entraînées par un vent capricieux, découpent l'horizon de la petite commune morbihannaise de Béganne (1 400 habitants), au bord de la Vilaine, il est heureux d'avoir mené à bien « un projet qui paraissait utopique ». Et partagé « une belle aventure collective ».

Cette aventure, c'est celle du « premier parc éolien citoyen », voulu, conçu et financé par les habitants. Le premier de France du moins. Chez nos voisins, en Allemagne, en Belgique ou au Danemark, l'investissement des particuliers dans les énergies vertes est depuis longtemps monnaie courante. Les gens de Béganne, eux, ont dû tout imaginer, du dossier technique au montage financier. Ils n'auraient probablement pas réussi si, depuis plus de dix ans, Michel Leclercq n'y avait mis toutes ses forces, et le plus clair de son temps.

« Nous avons été l'étincelle »

A le voir, à 62 ans, mèches indisciplinées, tee-shirt et nu-pieds, on l'imagine anticonformiste, tendance écolo. On ne se trompe pas. Après une enfance dans le Nord et des études d'arts plastiques, durant lesquelles il se rapproche des Amis de la Terre, il débarque en Bretagne, s'y attache et, quelques années plus tard, finit par s'y fixer. Il y enseigne l'art à des collégiens, avant de prendre une retraite précoce, pour se consacrer à la sculpture, sa deuxième vocation, et à l'association qu'il a créée en 2003 avec quelques amis, Eoliennes en pays de Vilaine.

« Nous avons été l'étincelle, mais le terreau était prêt », assure-t-il. Au départ, il s'agissait seulement d'équiper sa maison et celle d'un maraîcher bio de petites éoliennes d'occasion. Au fil des discussions, le projet a pris de l'ampleur, fédéré de nouveaux adhérents, pour finir en une ferme éolienne de 8 mégawatts qui produit, bon vent mal vent, l'équivalent de la consommation électrique de 8 000 foyers. L'électricité est injectée sur le réseau et vendue à EDF, avec un tarif de rachat garanti sur quinze ans ; ce qui assure la viabilité de l'opération.



« Nous avons appris au fur et à mesure »

« Je n'avais aucune formation dans ce domaine, relate-t-il. Mais chacun est venu avec ses compétences, et nous avons appris au fur et à mesure, sur le tas. » Une sorte de « chantier d'éducation populaire ». Lui-même est devenu incollable sur les performances comparées des rotors, les statuts juridiques des entreprises, les contrats d'assurance ou les règles des marchés financiers. Il n'a pourtant « jamais eu l'âme d'un meneur ». Mais, comme il était « un peu disponible », il a accepté la présidence de l'association. Ce qui lui a valu « quelques nuits blanches », quand il a fallu engager financièrement le collectif, sans garantie bancaire et alors que le contrat avec EDF n'était pas encore signé. De proche en proche, une cinquantaine de « clubs d'investisseurs citoyens » se sont montés. Au final, un millier de personnes, pour la plupart du cru ou des environs, sont devenues actionnaires de la société Bégawatts, créée pour gérer le parc éolien. Elles lui ont apporté 2,3 millions d'euros, sur un budget total de 12 millions, abondé par le mouvement *Energie partagée* et des banques partenaires. Les contributeurs devraient toucher leurs premiers dividendes en 2018, une fois la trésorerie consolidée.



« Notre idée n'était pas de faire du fric »

De toute façon, « notre idée n'était pas de faire du fric ». Mais de « montrer que dans un pays aussi centralisé et nucléarisé que la France, les gens peuvent se réapproprier l'énergie, en exploitant des ressources locales bénéficiant à leur territoire ». Et, avec une partie des bénéfices, « financer des actions d'économies d'énergie ».

Le parc de Béganne, inauguré en juin 2014, a fait école. Un deuxième a été mis en service au début de 2016 à Sévérac, en Loire-Atlantique ; un autre le sera à la fin de l'année à Avessac, dans le même département. Et une trentaine d'autres sont en projet dans l'Hexagone, avec l'appui de l'association rebaptisée *Energies en pays de Vilaine*, pour s'ouvrir aussi à la biomasse, au solaire ou au petit hydraulique.

Non loin des moulins à vent, dans l'atelier de sculpteur qu'il a aménagé près de sa maison – un ancien presbytère coiffé de panneaux solaires –, au milieu de grands chênes, Michel Leclercq réalise d'étranges et subtils assemblages de troncs creusés, raclés et brûlés, de branches disposées en hélices, de pierres et de figurines de bronze, fragiles silhouettes en suspens dans un univers organique et minéral.

« Mon travail, dit-il, interroge le rapport de l'homme et de la nature. Quand je commence, j'ai seulement une idée d'où je veux aller. Elle prend forme en se confrontant à la matérialité des éléments, chemin faisant. » A leur façon, les éoliennes citoyennes de Béganne constituent son grand œuvre.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/festival/visuel/2016/08/05/ceuxquifont-un-vent-citoyen-souffle-dans-le-morbihan_4978932_4415198.html#E7eo3pbajAkgoQcL.99